

Absents excusés

1. Sylvie ASERA-AUBRY
2. Catherine BERNARD
3. Gilles BERNAD
4. André CAPOU
5. Julie DELCOURT
6. Laurène GIULIANI
7. Jean-Yves DIAZ

Point sur année 2021

La billetterie, les achats groupés et les abonnements aux magazines fonctionnent bien

Annulation Arbre de Noël 2021

2ème annulation consécutive.

Le spectacle a été payé en totalité pour un montant de 1700 €. Le SGC s'est engagé à le rembourser. Si ce n'était pas le cas, il faudra faire une demande au CLAS. Il faudra trouver un nouveau prestataire.

10 € complémentaires en bons d'achats ont été versés aux enfants en contre-partie de l'annulation de l'évènement.

19 enfants ont participé à la décoration des boules de Noël. Les récompenses seront distribuées.

Luis a fait une pré-réservation de la salle des fêtes de Puygouzon avec option sur 2 dates : les mercredis 14 et 21 décembre 2022, période de vacances scolaires. Le SGC n'est pas favorable pour l'organiser pendant les vacances scolaires.

Au vu de cette observation, la date retenue est le mercredi 14 décembre.

Il faudra porter une attention particulière auprès de l'organisateur du spectacle qui sera choisi pour rajouter une clause d'annulation.

Il est rappelé que le CLAS est le responsable de l'arbre de Noël.

Il faudra demander à la direction de rédiger une convention qui engagera le CLAS et le SGC et où il sera demandé l'appui logistique et humain de l'ASCET. Prévoir l'organisation d'une réunion entre la DDT, le SGC et l'ASCET

Myriam indique qu'il n'y aura plus de reversement des crédits du CLAS sur le compte de l'ASCET après décision du directeur par intérim.

William Caillava informe qu'il est secrétaire du CLAS.

Compte ASCET : 12 634 € dont 3 694 € du CLAS + 1 700 € à venir du SGC. Une avance a été faite à un agent de 1 400€ qui a été remboursé au mois de février.

Convention obsèques

3 personnes n'ont pas réglé leur cotisation. Serge Carrière doit appeler pour connaître la procédure pour que l'ASCET ne gère plus leur dossier.

Unités d'Accueil

Montplaisir – complet juillet et août. Ouvert de fin avril à fin septembre.

La Cadière – Réservations satisfaisantes – Prévoir changement 1 literie (matelas, sommier), 1 moustiquaire. Bernard Raucoules propose de vendre un sommier à lattes pratiquement neuf avec les pieds en bois plein. La proposition est acceptée par les membres du CA. Bernard fournira aussi le moustiquaire qu'il possède et qu'il offre à l'ASCET.

Proposition d'augmenter les frais de mise à disposition 2023 de 10 € sur les 2 UA pour toutes les périodes. Après Voter à l'unanimité, soit 14 pour.

Il faudra mettre à jour la fiche avec les nouveaux tarifs dès la fin du mois de septembre avant le début des propositions de mise à disposition des UA.

AG FNASCE 81 Sète les 4^e et 5 mai 2022 – Un seul représentant par ASCE. Bernard RAUCOULES y assistera

Séminaire NAUCELLE – 14 et 15 mars 2022 – y assisteront Bernard RAUCOULES, Luis LIZANO et Marvin GRAHAM-FONSECA

Prochaine AG : 31 mars – Maison du bâtiment

A prévoir :

- Préparation des documents
- Envoyer pouvoir et candidatures
- Observations de la FNASCE
- Voter le montant de la cotisation
- Préparer la convention pour faire signer la DDT/SGC
- Prévoir des goûters – Mélanie s'en occupera
- Faire un appel à candidatures – Cathy Bernard se propose pour la trésorerie et Luis vice-président.

Travaux et déménagement local ASCET sera installé à la place du bureau de l'action sociale, bât A - RDC. Voir pour demander un aménagement du bureau pour installer des rayonnages.

Mise à disposition de 2 ordinateurs portables, 1 dédié à la comptabilité et 1 pour la gestion dans le local

Les dossiers vivants seront transférés sur le cloud RESANA. Un transfert des dossiers sera fait. A terme les fichiers sur le réseau de la DDT seront supprimés. Louis va transférer les dossiers sur un disque dur et le fera passer à Bernard R. Pour qu'il les transfèrent sur RESANA au plus vite.

La Védisse – la convention entre le domaine et la DDT a été renouvelée le 1^{er} janvier 2022 pour une période de 9 ans.

Des travaux pourraient être engagés au printemps 2022.

Voyage en Bretagne pour les retraités - du 12 au 19 sept 2022 et du 19 au 26 septembre 2022

L'ASCET participe à hauteur de 100 €/adhérents.

14 demandes pour l'ASCET 81

L'ASCET 29 va sélectionner les personnes retenues. Réponse le 25 février.

Participation de l'ASCET aux activités

Il est confirmé que la participation est faite à hauteur de 30 % ou 100 € maximum par activité et par an. Les 3 activités identifiées sont : le sport, la culture, les voyages.

Programme des activités à venir

Sortie rando dans l'Ariège mi-mai

Rando dans l'Aveyron en septembre

La rando organisée par l'ASCET 81 prévue début octobre est annulée et remplacée par une rando organisée par l'ASCEET 82.

Sortie escalade - Marvin – pour 10 personnes : 13 € séances, 10 pour les enfants + 3 € location matériel - ouverture de la salle jusqu'à 22 h.

Soirée bowling en avril ou mai.

Soirée jeux

Sortie voie verte en vélo, au printemps – prévoir une remorque pour les vélos . Il est proposé de faire un départ de Castres et d'Albi avec une rencontre au environ de Lautrec. Bernard, Marvin, Serge vont étudier le projet et faire la proposition.

Initiation badminton et Vélo rail à la Courvertoirade sont à mettre de côté pour éventuellement être lancées.

Le planning régional des activités est la page internet de l'URASCE Midi-Pyrénées et va être validé lors de l'AG de L'URASCE en mars.

Permanences

14 mars – Myriam

21 mars – Luis

28 mars - Myriam

4 avril – Bernard

11 avril – Louis

Dernière minute : a ce jour tous les dossiers de travail sont transférés sur RESANA, les permanences sont inscrites sur RESANA.